

française, les uns et les autres réalisés à l'échelle de la «francophonie».

La plupart de ces associations ou organisations ont leur siège ou leur secrétariat à Paris, pour des raisons de facilité de liaison, de communication, de contacts, la capitale française jouant un peu le rôle de plaque tournante pour tout ce qui est francophone dans le monde. Une exception notable: l'AUPELF qui, depuis sa création, a son secrétariat général à Montréal. (Certains pourront s'étonner de ne pas trouver mention de l'Alliance Française dans l'énumération forcément incomplète qui précède. Créée dès la fin du siècle dernier, l'Alliance ne ressortit pas spécifiquement de la francophonie au sens où nous l'entendons ici, même si son rôle est de la plus haute importance. Née en France, à partir de l'initiative heureuse d'intellectuels français, elle a pour fin essentielle, la diffusion du français, langue et culture, et la formation d'enseignants étrangers de français. On doit noter par ailleurs que depuis une quinzaine d'années l'Alliance française, dont l'activité et la vitalité sont remarquables, contribue puissamment à faire connaître sur le plan international les écrivains et artistes francophones en général autant que proprement français).

Deux constatations s'imposent à propos d'associations et d'organismes aussi divers dans leur composition que ceux que nous avons évoqués. C'est d'abord le rôle considérable et souvent primordial qu'y ont tenu d'une part des Québécois et Canadiens français en général, de l'autre des Africains, ce qui se comprend aisément en raison de l'histoire, de la géographie, de la psychologie. C'est ensuite le fait qu'à côté des fins d'ordre professionnel et technique, et parfois même avant celles-ci, ils poursuivent tous des objectifs de connaissance mutuelle et de coopération au sens le plus large. Dans la lettre ou dans l'esprit de leurs statuts, on retrouve cette conviction que l'usage d'une langue commune peut fonder une coopération originale, nullement exclusive de toutes les autres formes de coopération mais complémentaire de celles-ci, et que cette langue commune doit faciliter le dialogue entre toutes les cultures représentées au sein de l'ensemble francophone.

#### **Le passage au plan officiel**

L'élan donné par ces organisations non gouvernementales — auxquelles certains gouvernements de pays francophones commençaient de s'intéresser et que parfois ils soutenaient — et les premiers résultats qu'elles avaient obtenus, allaient préparer le terrain et le climat pour l'avènement

d'une organisation internationale cette fois de caractère gouvernemental. Mais cela n'aurait certes pas suffi si quelques hommes politiques africains de premier plan n'avaient non seulement apporté leur caution mais véritablement pris en compte ce grand dessein, s'y engageant personnellement avec ferveur et avec conviction. Il n'est pas excessif de dire que c'est le Tiers monde en général et l'Afrique en particulier qui ont donné la plénitude de son sens à l'entreprise francophone et qui, aujourd'hui, lui ouvrent les véritables promesses.

C'est en effet à trois dirigeants africains de premier plan (les présidents Senghor du Sénégal, Bourguiba de Tunisie et l'ancien président Diori Hamani du Niger) que l'on doit la transposition de l'idée de francophonie sur le plan gouvernemental. Pour des raisons d'ordre culturel, voire d'ordre éthique au moins autant sinon plus que d'ordre politique, les deux premiers surtout devaient, pendant plusieurs années, répandre (déclarations, discours, articles, conférences de presse) la conception d'un vaste ensemble multinational pour la mise en œuvre d'une coopération originale dont l'instrument privilégié serait la langue française, envisagée aussi bien comme moyen de liaison que comme facteur de progrès. Déjà, bien avant 1960 (notamment dans un discours célèbre à Versailles en 1955), Senghor avait lancé cette idée qu'il devait progressivement préciser; par des cheminements différents, Bourguiba faisait sien à son tour cet objectif à compter des années 1964-1965. L'association des deux chefs d'État autour de ce projet allait désormais conférer à celui-ci la crédibilité.

De façon indirecte mais très profonde, le général de Gaulle jouerait aussi dans cette entreprise un rôle de premier plan. L'extraordinaire faveur dont il jouissait dans le Tiers monde et singulièrement en Afrique, l'audience et l'autorité qu'il avait rendues à la France sur le plan international, sa politique active et généreuse de décolonisation, de refus des hégémonies, de coopération novatrice, composaient un climat qui devait favoriser à plus d'un titre les initiatives des deux présidents africains. Non pas, bien sûr, que la francophonie fût dans son essence affaire de conjoncture mais cette conjoncture particulière allait en faciliter l'incarnation sur le plan politique.

#### **Le sens de la démarche**

A partir de quelles considérations les présidents Senghor et Bourguiba proposaient-ils ce grand dessein à tous les pays partiellement ou entièrement de langue